

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				C-614	I-615	I-616	I-617	C-618
<b>USAGES</b>	<b>HABITATION</b>	classe A - unifamiliale						
		classe B - bifamiliale						
		classe C - trifamiliale						
		classe D - multi. (moins de 10 log.)						
		classe E - multi. (10 log. et plus)						
		classe F - communautaire						
		classe G - mobile						
	<b>COMMERCE</b>	classe A-1 spectacles, culture						
		classe A-2 bars						
		classe A-3 clubs sociaux						
		classe A-4 récréation intérieure		•				•
		classe A-5 récré. ext. intensive						
		classe A-6 récré. ext. extensive						
		classe A-7 récré. ressource						
		classe A-8 arcades						
		classe A-9 caractère érotique						
		classe B-1 bureaux						
		classe B-2 services						
		classe B-3 vente au détail						
		classe C-1 hébergement		•				•
		classe C-2 gîte du passant						
		classe C-3 restauration						
		classe C-4 casse-croûte						
		classe D-1 poste d'essence						
		classe D-2 station service		• [1]				• [1]
		classe D-3 lave-autos		• [1]				• [1]
		classe D-4 vente de véhicules		•				•
		classe D-5 pièces et acces.		•				•
classe D-6 entretien			•				•	
classe E-1 const. terrassement			• [2]				• [2]	
classe E-2 vente en gros transport				• [5]	• [5]			
classe E-3 para-agricole		•				•		
classe E-4 autres usages comm.								
classe E-5 mini-entrepotage								
<b>INDUSTRIE</b>	classe A		• [7]	•	•	•	•	
	classe B				•	•		
	classe C					• [6]		
	classe D extraction							
	classe E récupération, recy.							
<b>PUBLIC ET INSTITUTIONNEL</b>	classe A-1 services gouv.		•				•	
	classe A-2 santé, éducation							
	classe A-3 centres d'accueil							
	classe A-4 services culturels							
	classe A-5 sécurité, voirie		•				•	
	classe A-6 lieux de culte							
	classe B parcs, terrains de jeux							
	classe C équip. publics		• [3]	• [3]	• [3]	• [3]	• [3]	
classe D infras. publiques		•	•	•	•	•		
<b>AGRICOLE</b>	classe A agriculture, forêt		• [4]	• [4]	• [4]	• [4]	• [4]	
	classe B autres élevages							
	classe C activités complé.							
	classe D formation agricole							
	classe E animaux domestiques							
<b>NOR- MES</b>	<b>STRUCTURE DU BÂTIMENT</b>	isolée		•	•	•	•	•
		jumelée						
		en rangée						

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

### Notes particulières

- [1] à l'exclusion des services de dépanneur et de restauration. L'établissement doit comporter au moins une baie de service (mécanique et/ou lavage) et peut offrir la vente d'essence
- [2] limité aux cliniques vétérinaires et aux commerces d'aménagement extérieur (centres de jardin), soit la vente d'objets de jardinage, d'arbres, d'arbustes, de plantes et de fleurs.
- [3] à l'exclusion des tours de télécommunication
- [4] imité à la culture des sols, sans bâtiment
- [5] limité aux usages commerces de gros et établissements d'entreposage intérieur
- [6] à l'exclusion de l'industrie du bois de sciage
- [7] sous réserve de la présence d'un comptoir sur place destiné à vente des produits issus de l'usage industriel

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones				
			C-614	I-615	I-616	I-617	C-618
<b>NORMES (suite)</b>	<b>IMPLANTATION</b>	marge de recul avant min. (m)	10	10	10	10	10
		marge de recul latérale min. (m)	3	4,5	4,5	4,5	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)	6	9	9	9	6
		marge de recul arrière min. (m)	3	4,5	4,5	4,5	3
	<b>BATIMENT</b>	hauteur maximale (étage)	2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)	12	—	—	—	—
		façade minimale (m)	15	15	15	15	15
		profondeur minimale (m)	20	12	12	12	12
		superficie min. au sol (m ca)	500	250	250	250	250
	<b>RAPPORTS</b>	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)	50	50	50	50	50
		espace bâti/terrain min., bâtiment principal (%)	10	7	7	7	7
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)	10	10	10	10	10
	<b>AUTRES NORMES</b>	PIIA		●	●	●	●
<b>DIVERS</b>	<b>AMENDEMENT</b>	ajout des zones C-614, I-615, I-616, I-617, règlement numéro 6-1-3 (2004), 2004-03-17					
		règl. 6-1-28 (2010), en vigueur 12 octobre 2010	X				
		ajout, règl. 6-1-32 (2011), en vigueur 16 janvier 2012					X
		règl. 6-1-40 (2010), en vigueur 30 octobre 2013	X				
	notes particulières						